

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 19 septembre 2018 : actualités nationales et européennes, conjoncture, baromètre d'image des produits aquatiques et perception des métiers de la filière.

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 19 septembre 2018, sous la présidence d'Hervé Jeantet.

Actualités nationales et européennes

En début de séance, les membres du conseil ont pris connaissance des dossiers d'actualité nationale et européenne relatifs au secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les professionnels ont notamment échangé sur la proposition de règlement pour le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp) 2021-2027 pour louer l'orientation vers un règlement plus simple, jouant le jeu de la subsidiarité et permettant une meilleure adaptation aux enjeux de la filière pêche et aquaculture française. Ils ont toutefois fait part de leur inquiétude sur certaines propositions avancées, appelant par exemple à pérenniser les subventions aux investissements aquacoles, indispensables pour remplir les objectifs de croissance de la production aquacole fixés à l'échelle européenne. Ils ont également invité les pouvoirs publics à une certaine stabilité dans l'organisation de la mise en œuvre du fonds en France.

Conjoncture : détente des cours sur certaines espèces-clés, baisse du chiffre d'affaires sur les huit premiers mois de 2018 en criée, consommation des ménages

Sur les marchés mondiaux, les cours du saumon se sont légèrement détendus pendant l'été, tout en restant à des niveaux historiquement hauts. Les prix des crevettes importés en France sont également orientés à la baisse. Sur le lieu d'Alaska, les prix sont stables et la demande reste solide, mais le contexte commercial entre les États-Unis et la Chine engendre quelques inquiétudes sur la filière américaine au sujet d'un possible relèvement des tarifs douaniers.

En cumul sur les huit premiers mois de l'année (à fin août 2018), les ventes en halles à marée ont enregistré une baisse tant en volumes vendus (- 1,1 %) qu'en prix moyens (- 1,9 %), d'où une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 3 % par rapport à la même période de 2017. Les façades les plus affectées par la baisse des volumes sont l'Atlantique (- 7,7 %), la Bretagne Sud (- 7,4 %), le Nord (- 4,4 %) et la Méditerranée (- 4 %). Seule la Manche voit ses volumes vendus s'élever (+ 12,2 %). Les ventes hors criées enregistrées connaissent toutefois une hausse notable qui compense la baisse des volumes en halles à marée.

D'après le panel Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer, la consommation des ménages en poissons frais a régressé de 1,5 % en cumul sur les sept premiers mois de l'année 2018, pour un prix moyen en hausse de 0,5 %. Ce recul est dû à la baisse des achats de poissons entiers (- 5 %) alors que le préemballé poursuit sa hausse (+ 5 %). Les principales espèces concernées par le recul des achats des ménages sont le merlu (- 18 %), la sole (- 17 %), la plie (- 16 %), le merlan (- 15 %), la baudroie (- 15 %) et le bar (- 10 %). Parallèlement les achats se stabilisent sur le maquereau (+ 2 %), le thon (+ 1 %) et progressent sur le saumon (+ 16 %), le lieu jaune (+ 16 %) et le lieu noir (+ 13 %).

Les coquillages frais enregistrent une légère hausse des achats de 0,8 % pour un prix moyen qui se stabilise. Les achats de moules reculent de 3,5 %, ceux d'huîtres stagnent et ceux de coquilles Saint-Jacques s'envolent de 60 %. La baisse des achats de crustacés frais, observée en 2017, semble se confirmer en 2018 (- 26 % notamment pour les langoustines fraîches sous l'effet d'une baisse des captures).

Au rayon traiteur, les volumes enregistrent une légère hausse de près de 1 % sur sept mois, pour un prix de + 4 %. À noter, depuis début 2018, face à une hausse continue du prix moyen du saumon fumé, les volumes achetés par les ménages continuent leur repli (- 8 %). Par contre, les achats de truite fumée poursuivent leur hausse (+ 7 %).

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/57670/559495/file/NCO-NOT-MER-2018-09-19.pdf>

Baromètre d'image des produits aquatiques : que pensent les Français des métiers de la filière ?

Dans le cadre de son baromètre d'image réalisé tous les semestres pour interroger les consommateurs sur leur perception des produits de la pêche et de l'aquaculture et leur comportement d'achat, FranceAgriMer s'est intéressé à la perception des métiers de la filière pêche et aquaculture. Il en ressort que :

- plus de 9 Français sur 10 ont une bonne image des métiers de la filière (des pêcheurs et des poissonniers qui sont les plus connus), mais on note un déficit de notoriété des métiers du mareyage ou de l'aquaculture (21 % des Français ne les connaissent pas) ;
- cette enquête révèle cependant une projection assez faible sur ces métiers, qui apparaissent comme difficiles, dangereux, mal rémunérés, tout en demandant des compétences techniques ou scientifiques poussées ;
- il apparaît également qu'une minorité de parents seraient enclins à encourager leurs enfants à exercer ces métiers, d'autant plus s'il s'agit de filles.

Cette enquête amènera les acteurs de la filière à s'organiser collectivement pour combattre certaines idées reçues tout en s'appuyant sur les forces identifiées (notoriété et bonne image, technicité reconnue). Des informations objectives existent sur les niveaux de rémunération attractifs de la filière et sur les conditions de travail très améliorées sur les navires ou dans les ateliers modernes. Elles doivent être accessibles au plus grand nombre. Enfin, une politique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la filière devrait être mieux affirmée.

Bilan des inspections

La direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a fait un point d'actualité sur les inspections et contrôles réalisés en 2017, pour veiller à la qualité sanitaire des produits de la mer et d'eau douce, de la production à la distribution. Les échanges ont ensuite porté sur les risques dus à la présence d'Anisakidae dans les produits de la pêche. La DGAL a indiqué qu'elle est en train d'adapter et d'harmoniser ses modalités de contrôles officiels. Parallèlement, un effort collectif et continu est attendu de la part de tous les maillons de la filière. Des éléments de communication à l'attention du grand public ont été récemment diffusés par le ministère, pour prévenir ce risque chez les amateurs de poisson cru ou mariné.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/le-parasitisme-des-produits-de-la-peche-quest-ce-que-cest>

Pour en savoir plus, les dernières données économiques disponibles sur les filières pêche et aquaculture sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peche-et-aquaculture/2018/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-19-septembre-2018/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peche-et-aquaculture/2018/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-19-septembre-2018/(filiere)/2)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
